

JOURNAL

OF MULTI-DISCIPLINARY STUDIES

ISSN 1595 -2355

**A QUARTERLY PUBLICATION
OF THE
MULTI-DISCIPLINARY STUDIES ASSOCIATION OF NIGERIA
(MULTI-SAN)**

*A forum for emerging knowledge in subject areas
With fresh volume in January: April: July: October of every year*

JOURNAL

OF MULTIDISCIPLINARY STUDIES

ISSN 1595 – 2355

**VOL. 19 NO. 1 OCTOBER 2015
EDITION**

**A PUBLICATION
OF THE MULTI-DISCIPLINARY STUDIES
ASSOCIATION OF NIGERIA
(MULTI-SAN)**

ABOUT THE CONTRIBUTORS:

AKABUIKE, IFEOMA - Department Of English, Anambra State University, Igbariam Campus

AKHABUE P. E. - Department of Vocational and Technical Education College of Education, Igueben, Edo State, Nigeria.

ASKA, IKECHUKWU E. - Department Of English, Anambra State University, Igbariam Campus

D. C. OJIMBA - Anambra State University, Uli.

DR. MRS. ACHU A.O. - Music Department, Nwafor Orizu College of Education, Nsugbe

EUGENIA N. ABIODUN-ENIAYEKAN (PH.D) - Department Of Languages and General Studies School Of Leadership Development. Covenant University, Canaan Land, Ota, Ogun State, Nigeria

EZE RAPHAEL C. (Ph.D) - Department of Political Science Nnamdi Azikiwe University, Awka, Anambra State, Nigeria

INWELEGBU, A. J. - Department of Economics, Nwafor Orizu College of Education, Nsugbe.

JAMES ASUQUO - Regional Centre for Training in Aerospace Surveys (RECTAS), Under the auspices of the United Nations Economic Commission for Africa(UNECA) Obafemi Awolowo University (O.A.U.) Campus, Ile- Ife, Nigeria

JAMES E. AGENA. (Ph.D) - Department of Political Science Ebonyi State University, Abakaliki Ebonyi State, Nigeria.

KAY. C. ONYECHI (Ph.D) - Faculty of Education, University of Nigeria, Nsukka

MACHI, IGNATIUS .O – Department of Economics, Nwafor Orizu College of Education, Nsugbe, Anambra State, Nigeria

N. B. OKEKE ESQ - Anambra State University, Uli.

NNAMDI OBIKEZE (PH.D) – Faculty of Education, Anambra State University, Uli

NWACHUKWU, ATHANASIU. C – Department of Social Sciences, Federal Polytechnic Nekede Owerri, Imo State, Nigeria

NWAGBO, SAMUEL N.C- Department of Political Science, Nnamdi Azikiwe University, Awka.

OMODAFE.U. P (MRS) - Delta State Polytechnic, Ogwashi-Uku

ONYISHI, SOLOMON NNANYEREUGO. - Department of Business Management & Administration Federal Polytechnic, Oko, Anambra State

OSUJI, ANTHONY O. - Department of Social Sciences, Federal Polytechnic Nekede Owerri, Imo State, Nigeria

UKOLOBI.O. ISRAEL - Delta State Polytechnic, Ogwashi-Uku

Contributors	Article Contributed	Page
Akhabue P.E.	Nigerian Ailing Economy: Ways To Keep It Alive	1 - 14
Inwelegbu, A.J.	The Character of Nigerian Economy: A Critique for National Security	15 - 24
Eugenia N. Abiodun-Eniayekan (PhD) & James Asuquo	Le Rôle De La Francophonie Dans Le Devenir Du Français Aux Pays Anglophones De L'afrique	25 - 38
Machi, Ignatius .O, Nwachukwu, Athanasius. C & Osuji, Anthony O.	The Impact of Terms of Trade on Unemployment Reduction in Nigeria	39 - 52
Onyishi, Solomon Nnanyereugo.	Instances of Security Challenges in Nigeria And Strategies for Curbing Them	53 - 60
Eze Raphael C. Ph.D & James E. Agena. Ph.D	Contributory Factors to the 2003 Darfur Conflict in Sudan and African Union (AU) Intervention Strategies	61 - 93
Ukolobi O. Israel, & Omodafe U. P (Mrs)	Audit Committees: Importance, Powers Duties And Responsibilities	94 - 100
Akhabue, P. E.	Nigeria Distressed Economy: Lacks Adequate Entrepreneurial Development Strategies	101 - 112
Dr. Mrs. Achu A. O.	Music Education in Primary Schools: A Tool for Sustainable	113 - 120

Democracy in Nigeria		
Nnamdi obikeze (Ph.D) & Kay. C. Onyechi (Ph.D).	Counseling Against HIV/AIDS Pandemic Among Adolescents In Nigeria Public Secondary School	121 -130
N. B. Okeke Esq & D. C. Ojimba	Activity- Oriented Management: A Misdirection of Valuable Resources	131 - 136
Nwagbo, Samuel N. C & Eze, R. C (Ph.D)	Power of Incumbency and Challenges of Democratic Elections in Nigeria: A Critical Overview	137-153
Aska, Ikechukwu E. & Akabuike, Ifeoma	The Flora and Fauna of Folklore in African Literature: Myth as a Plot Generation in Flora Nwapa's Efururu and Idu	154 - 168

LE RÔLE DE LA FRANCOPHONIE DANS LE DEVENIR DU FRANÇAIS AUX PAYS ANGLOPHONES DE L'AFRIQUE

Par

Eugenia N. Abiodun-Eniayekan (PhD) & James Asuquo

**Department Of Languages
And General Studies School
Of Leadership
Development. Covenant
University, Canaan Land,
Ota, Ogun State, Nigeria.**

**Regional Centre for Training in
Aerospace Surveys (RECTAS),
Under the auspices of the United
Nations Economic Commission
for Africa (UNECA)
Obafemi Awolowo University
(O.A.U.) Campus, Ile- Ife,
Nigeria**

Résumé

Le terme "francophonie" renvoie à l'ensemble des pays, des gouvernements et des peuples francophones du monde ayant en commun la langue française comme langue officielle. Cela ressemble au "Commonwealth" qui représente tous les pays, gouvernements et peuples anglophones du monde mis à part les Etats-Unis d'Amérique, l'Irlande, le Pakistan et l'Afrique du Sud. Bien que la francophonie soit une organisation internationale regroupant les pays, les gouvernements et les peuples ayant en partage la langue française comme langue officielle, elle ne se limite pas aux pays francophones. Elle s'étend également aux pays anglophones. Cet article tente de relever les apports de la francophonie à l'essor du français dans les pays anglophones de l'Afrique. Nous tentons d'abord d'identifier les avantages dont jouissent les pays membres de la francophonie. Puis, nous examinons les objectifs de la francophonie ainsi que le rôle de certaines de ses agences dans la réalisation des dits objectifs et particulièrement dans le devenir du français dans les pays anglophones de l'Afrique. Pour conclure, nous proposons des recommandations à l'intention des pays anglophones de l'Afrique.

Mots clés: francophonie, rôle, Anglophones, apports, essor, devenir, français, Afrique

Les objectifs de l'étude

Cette étude a pour objectifs de:

- (i). sensibiliser les départements de français des institutions universitaires du Nigéria sur les divers rôles de la francophonie;
- (ii). les sensibiliser sur les opportunités de collaboration sur les plans pédagogiques, culturels, sociaux, académiques avec les universités et instituts francophones et l'Agence universitaire de la Francophonie;
- (iii). informer les enseignants et étudiants nigériens de l'existence d'une base de données relatives aux pays francophones pour la formation.

1. Introduction

On doit le terme "francophonie" au géographe français Onésime Reclus (1837-1916) qui l'a utilisé le premier pour désigner les espaces géographiques où la langue française était parlée. Au début des années soixante, des personnalités issues d'anciennes colonies françaises notamment Léopold Sédar Senghor du Sénégal, un des pionniers de la Négritude, Hamani Diori du Niger, Habib Bourguiba de la Tunisie et Norodom Sihanouk du Cambodge ont proposé de regrouper les pays nouvellement indépendants désireux de poursuivre, avec la France, des relations fondées sur des affinités culturelles et linguistiques. Bien que la France n'eût pas répondu immédiatement à cette proposition, plusieurs pays francophones ont créé la Conférence des ministres de l'Éducation nationale (CONFEMEN) des pays ayant en partage le français comme langue officielle.

La première conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en partage le français comme langue officielle a eu lieu à Paris en 1986. Cette organisation regroupe soixante-quinze pays qui ont le français comme langue officielle.

Les chefs d'État et de gouvernement des pays membres participent régulièrement aux Sommets de la francophonie. On reconnaît à l'organisation, deux vocations principales: elles sont politiques et culturelles.

Aujourd'hui, la francophonie n'est plus limitée aux pays, peuples ou gouvernements ayant le français en partage. Elle est aussi ouverte aux pays qui ont d'autres langues officielles, par exemple, le Ghana, un pays anglophone. Le français est la deuxième langue ou langue officielle dans les pays francophones d'Afrique pour diverses raisons dont certaines sont

données par Habib Bourguiba, Président de la Tunisie en 1968 dans les propos suivants (cités dans Kwofie 1989:15):

Le français n'est pas pour nous Tunisiens, une langue maternelle. C'est une langue d'usage. Le fait colonial nous a amenés en contact avec elle: nous l'avons adoptée comme un instrument de contact avec l'extérieur, de contestation et d'affirmation. Tout au long de notre lutte pour l'indépendance, nous l'avons utilisée pour faire entendre notre voix dans le concert des nations. Depuis l'indépendance, nous avons trouvé dans le bilinguisme un moyen efficace de préserver notre identité nationale, tout en participant à la recherche et au progrès par l'assimilation directe des techniques du monde d'aujourd'hui. La Tunisie ne renie rien de son passé dont la langue arabe est l'expression. Mais elle sait bien que c'est grâce à la maîtrise d'une langue comme le français qu'elle peut aisément se faire entendre à l'extérieur, participer pleinement à la culture et à la vie du monde moderne. Ayant fait ce choix du bilinguisme, non seulement linguistique mais culturel, nous nous sommes aperçus que l'usage d'une même langue est générateur d'une mentalité commune à tous ceux qui la parlent. C'est de cette communauté d'esprit que peut procéder ce qu'on a appelé la francophonie. C'est parce qu'elle met en contact privilégié les pays où le français est langue officielle et ceux où il est langue de travail ou d'usage, c'est parce que ces pays – ou provinces – se reconnaissent des aspirations, des perspectives et des besoins communs, que la francophonie est à mes yeux, ou peut devenir, un instrument de rapprochement.

Toutefois, on constate que le français est aussi enseigné pour des raisons politiques, économiques et culturelles dans plusieurs pays d'Afrique qui ne sont pas francophones.

2. Objectifs et activités de la francophonie

Nous remarquons que la francophonie n'est pas seulement une communauté linguistique mais aussi un enjeu politique. Mais son héritage

est plus culturel que politique. Au XXe siècle, le terme a encore eu droit de cité suite au désir de certains pays indépendants de l'Afrique de maintenir leurs relations avec la France. Ces pays voulaient préserver, à la fois, le lien culturel et la langue française. Quels sont les objectifs et activités de cette organisation internationale?

La francophonie a pour but principal d'encourager et de promouvoir la langue française ainsi que la diversité linguistique et culturelle dans le monde. Nous écoutons à ce propos d'Abdou Diouf, ancien Secrétaire Général de l'organisation:

Nous ne sommes pas pour une hégémonie anglophone, nous ne sommes pas pour un exclusivisme francophone, nous sommes pour un monde de diversité. C'est dans la diversité linguistique et culturelle que le monde doit trouver son équilibre et s'enrichir.

La francophonie cherche à élargir la communauté francophone. Ainsi, elle accueille dans son sein des pays anglophones qui déposent leurs demandes d'adhésion, mais aussi des États non souverains qui veulent coopérer aux plans éducatif, culturel, technique et scientifique.

En effet, l'organisation s'efforce aussi de promouvoir la langue française et les valeurs qu'elle véhicule et par là-même d'étendre l'empire du français dans le monde. On note, par l'entremise du Haut Conseil de la Francophonie (1991:179), que:

Au Togo, le village du Bénin (Institut de langue française) assure la diffusion de l'information sur la francophonie dans les collèges, les lycées, le supérieur, les bibliothèques.

Pour mieux assurer le rayonnement de la langue française, des agences ont été créées au sein de l'organisation pour atteindre les buts de la francophonie. Akinwande (2006:3) nous informe que la francophonie est habilitée à faire du français la langue principale du monde et qu'elle est un outil pour institutionnaliser des valeurs culturelles françaises dans toutes les anciennes colonies françaises. La francophonie vise à harmoniser les politiques de coopération bilatérale entre les pays francophones; elle développe et diversifie les relations multilatérales entre les pays membres. La logique de l'organisation est de confronter et de révéler les différences tout en renforçant la cohésion de l'ensemble; c'est de créer pour les

membres "un espace logique de développement". Elle permet de promouvoir l'unité parmi ses membres; elle crée des institutions qui encouragent l'échange d'idées et d'expériences parmi les pays membres.

Joubert (1997:54) attire notre attention sur le fait que, parmi les réalisations visibles de la francophonie, on compte la chaîne de télévision TV5, qui retransmet des programmes des différentes télévisions francophones. Examinons alors quelques avantages dont jouissent les membres de la Francophonie:

3. Les avantages dont jouissent les membres de la francophonie

Il est important de noter, de prime abord, que la francophonie est composée des pays francophones, mais aussi bien de quelque pays anglophones. En d'autres termes, le «droit francophone» désigne un ensemble non exclusivement géographique ni même linguistique mais aussi culturel autour de la culture francophone. Se référant à Michel Guillou, Jones (1998:14) fait remarquer que: «La francophonie n'est pas un reliquat d'un passé mais une chance pour demain». Ceci nous montre que cette organisation internationale évolue, se multiplie, s'étend et embrasse des pays autres que les pays francophones.

Dans la francophonie, il existe la création d'un réel échange mutuel, un sentiment d'appartenance à une même communauté qui partage des valeurs identiques. En d'autres termes, la francophonie lie les pays membres qui œuvrent ensemble pour avoir des valeurs communes, la paix, la justice, la sécurité, la solidarité, la démocratie et le respect des droits de l'homme parmi d'autres. L'agence encourage le partage d'expériences et d'idées, ensuite, l'exécution de projets communs. Les membres bénéficient des considérations économiques qui sont liées aux rencontres internationales lors des sommets francophones internationaux où les États riches (la France/le Canada) se livrent à une ruée au bénéfice des États pauvres. L'apport de l'échange permet de valoriser l'effort des aides bilatérales et multilatérales en matière d'approvisionnement des laboratoires et de formation des chercheurs. Il permet aussi de désenclaver, de décoloniser, de faire bénéficier chacun de l'acquis de tous.

Dans la francophonie, on note l'indépendance et la liberté. En tant que rassemblement de cultures diverses liées entre elles par l'usage commun du français, la Francophonie a sa raison d'être si l'on tient compte de la manière dont elle rend des services à ses membres. Chaque année, il existe l'attribution des "Prix de la francophonie pour jeunes chercheurs". Par exemple, du 1^{er} octobre au 15 décembre 2006, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) a lancé un appel à candidatures pour l'attribution des "Prix de la francophonie pour jeunes chercheurs". Ces prix ont pour

objectif de reconnaître le mérite et la valeur d'un chercheur ayant acquis une renommée scientifique et/ou ayant réalisé une percée significative internationale, en particulier dans le cadre de la francophonie essentiellement de par sa productivité scientifique (publications dans des revues de haute renommée mondiale et communications à des colloques internationaux). Il y a du sens dans la francophonie qui permet de développer une pensée philosophique, prônant l'universalité, la liberté et la fraternité que le français peut véhiculer, tout en respectant les différences de chacun. Sur le plan institutionnel, il existe différentes structures, organisations ou associations. On note qu'il existe le choix de limiter le contexte juridique (contrairement au Commonwealth) afin de permettre une plus grande flexibilité pour tous les pays qui voudraient se rapprocher de la francophonie, sans pour autant subir une pression politique ou juridique contraignante.

4. Les agences principales de la francophonie: Fonctions dans le devenir de la francophonie et du français dans les pays anglophones de l'Afrique

L'enseignement du français aux non-francophones et surtout aux Anglophones constitue une donnée fondamentale du concept de la francophonie. Dans les pays anglophones où le français a acquis le statut de langue officielle, de langue co-officielle ou de langue administrative, il est enseigné comme langue seconde; mais là où le français ne dispose d'aucun statut officiel, il est enseigné comme langue étrangère. Précisons que, dans les pays où le français est l'unique langue officielle, il est enseigné à tous les élèves dès le primaire. En tant que langue seconde, il est notamment enseigné au primaire, parfois au secondaire.

Le très net déclin du français, langue seconde ou étrangère dans les pays anglophones, qui avait commencé dans les années soixante, semble avoir été stoppé. Certains pays comme l'Égypte, le Ghana et le Nigéria connaissent actuellement un plus grand nombre des élèves du français, langue seconde ou étrangère. La francophonie devra mettre sur pied des politiques appropriées pour mieux élargir le cercle des pays qui ne sont pas membres de l'Organisation afin de remplir sa mission de promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique, la paix, la démocratie et les droits de l'homme, d'appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche, de promouvoir la coopération au service du développement durable.

Selon Aire (1998:213-214),

 Pour assurer cette aspiration du français à rester

langue universelle, il existe de nombreux organes et organismes consacrés aux intérêts de la francophonie. Citons ici quelques exemples. L'organisme francophone le plus ancien est l'AUPELF: Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, créée à Montréal en 1961 et qui y a toujours son siège. En 1990, avec la création de l'UREF – Université des réseaux d'expression française, l'appellation est devenue AUPELF-UREF, reconnu officiellement comme l'agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Parmi les diverses agences de la francophonie, nous comptons examiner l'AUPELF-UREF (devenue AUF) et l'ACCT (l'Agence de Coopération culturelle et technique) de même que leur rôle dans le devenir de la francophonie et du français dans les pays anglophones de l'Afrique. Créée en 1961, l'Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française (l'AUPELF) et l'Université des Réseaux d'Expression Française (UREF) se chargent de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'ACCT est créée en 1970. Au moyen de ses rencontres et séminaires, l'AUPELF réunit et établit un lien entre les responsables des centres universitaires d'enseignement de français avec les pays anglophones en Afrique. Ceci encourage l'échange d'expériences et d'informations en matière de formation et de coopération entre les pays francophones et les pays anglophones de l'Afrique. L'AUPELF organise des stages de formation pour les professeurs et les étudiants, et publie des livres et des revues qu'elle diffuse dans différents pays. D'après Timothy-Asobele (1999:25):

Il est réconfortant que l'AUPELF-UREF dans les domaines d'informations scientifiques, techniques entende diffuser gratuitement des ouvrages et des revues dans les pays du Sud à travers des programmes ciblés aux bibliothèques, enseignants, chercheurs et étudiants.

L'AUPELF-UREF (AUF) regroupe les départements de français dans le monde; elle publie «Le français à l'Université» dans *le Français dans le monde*. L'AUPELF publie aussi une rubrique intitulée «Répertoires des boursiers de FICU» (Fonds International de Coopération Universitaire).

L'AUFELF-UREF (AUF) octroie des bourses aux étudiants et enseignants-chercheurs en français. Selon Aire (1998:215),

La même AUFELF détient divers programmes de bourses ouverts tant aux francophones qu'aux anglophones. Notons, en particulier que, soucieuse de «redynamiser» l'effort consacré aux études françaises,» l'AUFELF-UREF a lancé, en 1990, un programme de bourses d'échanges entre départements d'études françaises. (J'ai eu l'honneur d'en être l'un des premiers lauréats.)

Nous examinons en détail ces agences. Le statut de l'AUFELF a été modifié en 1972 pour permettre aux départements d'études françaises d'adhérer à cette organisation comme membres-associés. Cette agence organise régulièrement une série de séminaires régionaux. Elle diffuse des informations par le biais des rencontres et de la formation des formateurs afin de faire passer le message dans toute la société. L'agence met l'accent sur l'évolution de l'enseignement supérieur et la littérature comparative en Afrique.

L'AUFELF-UREF (l'AUF) octroie des bourses à un certain nombre d'universitaires nigériens dans son programme. De plus, l'agence regroupe des Universités, des écoles et des centres d'enseignement de français (y compris le Village français du Nigéria à Badagry) qui ont en commun l'usage du français pour l'enseignement supérieur et la recherche. L'agence regroupe aussi des départements ou centres d'études françaises dans les Universités anglophones comme membres associés. Elle soutient aussi le développement des jeunes universités africaines par la mise en œuvre d'une coopération active Nord-Sud. En 1973, elle met en place le programme d'échange de professeurs entre universités africaines.

En 1972, par exemple, l'Agence a réuni à l'Université Laval au Québec, les départements ou centres d'études françaises d'Universités non-francophones. Elle diffuse aussi des informations dans les Universités, crée ses principales publications, met sur pied des stages et prépare des colloques afin de stimuler les échanges d'idées. Elle lie les universités partiellement de langue française. Elle facilite, grâce à l'instrument prestigieux, la langue française, la rencontre et la collaboration entre des institutions de pays divers et de grandes civilisations par l'entremise de ses colloques, séminaires et conférences. Chacune de ces institutions conserve son identité nationale et sa personnalité culturelle, mais toutes se

retrouvent fraternelles par le double lien que forment leur attachement au progrès intellectuel et moral de l'humanité et leur usage commun de la langue française.

4.1 L'Agence Universitaire Pour l'Enseignement de la Langue Française

(L'AUPELF)

La logique de l'AUPELF est qu'elle considère que les études françaises comprennent non seulement l'étude de la langue mais aussi celle des littératures et des civilisations de toutes les communautés humaines où le français est, selon le cas, langue maternelle, officielle ou langue d'usage. L'agence étend ses liens, non seulement aux universités francophones, mais aussi aux universités anglophones dans le but de multiplier les échanges documentaires, d'assurer une meilleure connaissance du français et d'étendre son œuvre de coopération internationale par le rapprochement des cultures.

4.2 L'Université des Réseaux d'Expression Française (L'UREF)

L'UREF, une Université sans murs, sans frontières, favorise des échanges entre universités francophones. L'ambition du projet de l'UREF est de mettre en réseaux la communauté scientifique et technique d'expression française et d'organiser, à tous les niveaux, les échanges d'hommes, d'idées et de connaissances entre les Universités, Grandes Ecoles et Centres de recherche. L'agence œuvre pour l'édition et la diffusion d'ouvrages de banques de données, de manuels scolaires à des prix abordables car les livres français se font rares dans les rayons des librairies surtout dans les pays non francophones. L'UREF, à l'aide d'un comité international de lecture, lance une collection de livres universitaires visant à constituer une bibliothèque francophone complète.

Les ouvrages sont destinés à l'usage des enseignants, chercheurs et étudiants de français. Le programme de l'agence permet le financement, sur appel à proposition, d'actions de production et de formation à caractère scientifique dans le cadre de l'Université Virtuelle Francophone. Il vise à valoriser l'enseignement supérieur dans les pays francophones les moins avancés et, par conséquent, la qualité des ressources humaines et des enseignements. De plus, le programme suscite des relations entre des universités et établissements. La conférence des Chefs d'Etat Francophones de Formation d'Enseignants et de Formateurs (CEFEF) et l'AUF disposent de l'outil institutionnel qui permet d'élaborer ensemble ces programmes de formation autour des départements, facultés et grandes écoles qui souhaitent s'y associer. Grâce aux crédits provenant du FICU (Fonds International de Coopération Universitaire), l'AUPELF finance

partiellement l'édition et la diffusion de plusieurs ouvrages auxquels les Africains, francophones aussi bien qu'anglophones s'intéressent.

Le Bureau africain de la francophonie à Dakar surveille de multiples séminaires, colloques ou d'autres manifestations tenues en Afrique. Avec toutes ses publications, il faut noter que l'AUPELF-UREF (AUF) a pour but l'épanouissement de la francophonie en Afrique. Cette agence a organisé les premiers séminaires des départements de français des Universités et des Ecoles Normales Supérieures anglophones d'Afrique de l'Est. Ces séminaires ont eu lieu à Nairobi au Kenya du 03 au 07 janvier 1977 et ceux des départements de français des Universités anglophones d'Afrique de l'Ouest ont eu lieu à l'Université du Ghana, Legon à Accra.

4.3 L'Agence de Coopération Culturelle et Technique (L'ACCT)

L'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT), créée à Niamey le 20 mars 1970, est l'unique organisation intergouvernementale de la francophonie. Cette agence organise des conférences ministérielles sectorielles décidées par les sommets. Elle rassemble des identités propres à l'intérieur d'une identité commune. Par la suite, elle stimule la force des peuples de la grande famille francophone. Elle encourage ensuite l'apprentissage et l'étude des langues nationales en même temps que la langue officielle ou étrangère, soit le français. Elle assure, en plus, la promotion du français dans le monde et dans la formation des professeurs de français en organisant régulièrement des stages pour les enseignants de français en Afrique et en établissant des bibliothèques rurales et des radios en Afrique pour l'enseignement à distance. C'est dans ce cadre qu'elle a organisé un colloque au mois d'août 1996 au Village Français du Nigeria, à Ajara, Badagry au Nigéria. L'agence œuvre pour le développement des programmes de coopération dans les domaines de l'éducation, de la culture, des médias, de l'économie et de la bonne gouvernance entre les États et gouvernements membres de la francophonie. L'agence mène des actions dans les domaines de la promotion des arts et des artistes, de l'appui à la presse écrite, l'accès aux technologies de l'information, la promotion de la langue française dans le monde et l'appui aux autres langues partenaires; elle mène aussi l'action dans le développement économique, dans la protection de l'environnement et dans le renforcement de l'État de droit.

Conjointement avec l'AUPELF, l'ACCT soutient et encourage le français au Nigéria. Les recherches sur le français d'Afrique, tout comme le programme de formation à la maîtrise, sont largement financées par l'ACCT alors que l'UNESCO soutient l'action de l'AUPELF au moyen de

bibliothèques universitaires et d'informations scientifiques. D'après Joubert (1997:53), parmi les fonctions de l'ACCT:

Les décisions des sommets sont mises en œuvre par l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT, qui a pris récemment le nom d'Agence de la Francophonie) et, pour le domaine universitaire, par l'AUPELF-UREF.

Étant donné que le mandat de l'Agence universitaire de la francophonie (l'AUF) est de contribuer à la francophonie en fortifiant un réseau scientifique de langue française formé par des professeurs, des chercheurs et des étudiants, l'intervention de l'agence se manifeste surtout dans les domaines de la recherche, l'enseignement, la formation, y compris l'enseignement à distance et la promotion de la langue française. L'AUF encourage aussi la coopération au niveau universitaire; ceci fait partie d'un fonds international, Fonds International de Coopération Universitaire (FICU).

5. Conclusion et recommandations

Actuellement, la francophonie réunit, non seulement les pays francophones mais aussi des États qui veulent coopérer sur les plans éducatif, culturel, technique et scientifique. Bien que la motivation implicite de l'ouverture de la francophonie à divers pays et États soit d'étendre l'espace francophone, voire, de faire enrichir la langue et la culture françaises dans le monde, on peut conseiller aux pays anglophones de s'y associer et d'y participer très activement en raison des avantages qu'ils pourront en tirer.

Les établissements universitaires nigériens pourraient jouir des avantages au même titre que les universités francophones si le gouvernement nigérien établit des liens forts avec la Francophonie en s'adhérant à la «Commonwealth francophone» au même titre que le Ghana a fait.

La France vise à promouvoir, sur le plan international, le multilinguisme, afin d'éviter l'uniformisation et l'hégémonie de l'anglais dans le monde. De plus, la majorité des Francophones se trouvent sur le continent africain, en Europe et en Amérique du Nord. Il faut apprendre, dès le plus jeune âge, le français aux jeunes Africains anglophones comme deuxième langue dans leurs écoles primaires, publiques ou privées. Les meilleures chances de succès de la francophonie restent dans sa capacité de tolérance et d'ouverture. L'organisation survivra si elle sait écouter les autres langues et respecter les différences.

La charte de Paris (1990) envisage des échanges Sud-Sud d'enseignants et de chercheurs pour assurer des missions d'enseignement et de recherche.

Comme cette charte favorise la mobilité des étudiants, enseignants et chercheurs, il faut que les pays anglophones d'Afrique profitent de l'occasion pour en tirer parti. Etant donné que l'évolution de la Francophonie se veut ouverte au monde extérieur, les pays anglophones de l'Afrique doivent profiter de l'occasion.

De plus, il ne faut pas oublier que se comprendre c'est faire la paix. Si tous les pays anglophones, notamment ceux de l'Afrique participent activement à la francophonie, ils pourront, comme les pays francophones, compter sur la francophonie pour favoriser la coopération qui existe entre les pays-membres.

Nous proposons aussi que l'AUFELF-UREF (l'AUF) accorde plus d'impulsion aux écoles: primaires et secondaires, aussi bien qu'aux universités des pays anglophones africains afin qu'elles accèdent à l'apprentissage du français comme langue étrangère et officielle.

Bibliographie

Aire, Victor. «Pour une francophonie réelle et honorifique» in *La Revue nigériane d'études françaises*, vol.1, no. 6, août 1998, 213-214.

....., p. 215.

Akinwande, P. O. *La négritude et la francophonie face aux problématiques d'identité culturelle et langagière en Afrique francophon.* Lagos: Department of European Languages, University of Lagos, 2006; 3.

Deniau, Xavier. *La Francophonie.* Coll. "Que sais-je?" 1983; rééd. Paris: Presses Universitaires de France, 1995.

Guillou, Michel. *La Francophonie, nouvel enjeu mondial.* Paris: Hatier, 1993.

Haut Conseil de la Francophonie. *État de la Francophonie dans le monde.* Paris: la documentation française, 1991; 179.

Jones, R. *L'AUFELF une idée en marche*, 3e édition, Québec, Canada: Bibliothèque nationale du Québec, 1998; 14.

Joubert, Jean-Louis. *La Francophonie*. Paris: CLE International, 1997; 54.

Lopès, Henri. "La Famille francophone" (éditorial), *Notre Librairie*, no. 108, 1992.

Martel, Réginald. "Nos Cousins d'Amérique" (extraits). *Présence Francophone*, no.3, 1971.

Moreau, Pierre. "Publications récentes sur la Francophonie...". *Présence Francophone*, no.1, 1970.

Mpoyi-Buatu, Thomas. "Dictionnaire des œuvres littéraires négro-africaines de langue française (recension). *Peuples noirs/Peuples africains*, no.36, novembre 1983.

Naaman, Antoine et L. Painchaud (éds.). *Le roman contemporain l'expression française* (Actes du colloque de Sherbrooke du 8 au 10 octobre 1970). Sherbrooke: CELEF, 1971.

Pasat, Mihaela. "Vivre le français en Roumanie". *Présence Francophone*, no.33, 1988.

Pohl, Jacques. "Le français de Belgique est-il belge?". *Présence Francophone*, no.27, 1985.

-----". "La langue française dans le monde d'aujourd'hui." *Présence Francophone*, no.1, 1970.

-----". "Présentation" numéro spécial: "Qui parle français avec qui, où et quand?" *Présence Francophone*, no. 33, 1988.

Tétu, Michel. *La Francophonie (histoire, problématique et perspectives)*. Paris: Hachette, 1988.

Timothy-Asobele, J. *Le français au Nigéria: une cartographie dynamique*. Lagos: Printview Publishers, 1999; 25.

Universités, magazine de l'AUPELF.

Viatte, Auguste. "La Francophonie en marche." in A. Naaman et L. Painchaud (éds.), *Le roman contemporain d'expression française*. Sherbrooke: CELEF, 1971.

Voisin, Anne. "Brève histoire du mot 'francophone.'" *Présence Francophone*, no.7, 1973.

Webographie

http://www.afrilex.u_bordeaux4.fr/spip.php?article22, retrieved on 30th December, 2008 from the worldwide web.

http://www.moyak_com/research/resume/papers/francophonie1.html, retrieved on 15th January, 2009 from the worldwide web.

[www.ambafrance_ma.org/institut/rabat/fax/histoire%](http://www.ambafrance_ma.org/institut/rabat/fax/histoire%0), retrieved on 6th February, 2009 from the worldwide web.

<http://www.francophonie.org/oif/historique.cfm>, retrieved on 9th February, 2009 from the worldwide web.

<http://www.france24.com/fr/20081121-talk-paris-abdou-diouf-francophonie-organisation-internationale-2>, retrieved on 11th February, 2009 from the worldwide web.

http://francophonieenblog.20minutes_blogs.fr/archive/2008/11/23/abdou-diouf-au-talk-de-paris-partie-1.html, retrieved on 13th February, 2009 from the worldwide web.

<http://www.ph-ludwigsburg.de/htm/2b-frnz-s-01/overmann/baf/francophonie/bonnesreponse2.html>, retrieved on 16th March, 2012 from the worldwide web.